

La diversité culturelle ne passe pas par Aix-en-Provence.

La municipalité UMP d'Aix-en-Provence décide de liquider le festival Danse à Aix. Alors que la France défend la diversité culturelle à l'Unesco, le ministère de la Culture avalise ici même la concentration des moyens budgétaires sur quelques grosses structures.

“ Sans pluralisme culturel, on étouffe ”. Cette formule est de Gilberto Gil, l'actuel ministre de la culture brésilien. Elle pourrait être contresignée par Renaud Donnedieu de Vabres, qui défend au nom du gouvernement français le projet de convention sur la diversité culturelle qui est en passe d'être entériné au sein de l'Unesco. Dans une tribune publiée par *Le Monde* (daté du 19 octobre 2005), le ministre français estime notamment que doivent être préservées “ les conditions de la création et de l'expression artistique et culturelle dans un monde qui tend à devenir de plus en plus uniforme ”. Dont acte. “ Sans pluralisme culturel, on étouffe ”. Nul doute qu'Angelin Preljocaj, chorégraphe français d'origine albanaise, n'apprécie lui aussi à sa juste valeur la phrase de Gilberto Gil. Et pourtant... La municipalité UMP d'Aix-en-Provence, conduite par Mme Maryse Joissains, a porté un sérieux coup de canif à la “ diversité culturelle ” en mettant fin à l'indépendance artistique du festival Danse à Aix, et en confiant ses budget et destinées au Ballet Preljocaj, Centre chorégraphique national d'Aix-en-Provence, sans qu'Angelin Preljocaj lui-même, ni davantage le ministre de la Culture, ne trouvent à y redire.

Ce véritable coup de force a une valeur hautement symbolique. D'abord parce que le festival Danse à Aix, créé en 1977-1978 par une poignée de militants au sein du Comité des fêtes d'Aix-en-Provence, a été (avec les Hivernales d'Avignon) l'un des tout premiers festivals à promouvoir en France la danse contemporaine, éclosion dont est notamment issu un chorégraphe comme Angelin Preljocaj, soit dit en passant... Danse à Aix a suivi depuis lors son petit bonhomme de chemin, certes sans grands moyens, mais avec le charme convivial d'une manifestation ouverte aux travaux de jeunes compagnies, notamment régionales, et qui est restée un peu à l'écart des mastodontes festivaliers de l'été. Le patient travail de Danse à Aix a notamment permis que la ville d'Aix-en-Provence accueille en 1996 un Centre chorégraphique national. Bref retour sur image : en ce temps-là, Angelin Preljocaj, artiste en résidence à Châteauvallon, décide de quitter le voisinage de Toulon, alors dirigée par un maire Front national. Le maire radical de gauche d'Aix-en-Provence, Jean-François Picheral, décide alors d'accueillir Angelin Preljocaj, faisant par là-même un “ coup politique ” qui ne lui sera de guère d'utilité : il sera en effet battu aux élections municipales suivantes.

C'est un secret de polichinelle : entre la structure “ historique ” de Danse à Aix et le Ballet Preljocaj nouvellement installé, c'est peu dire que la relation ne fut pas de tout repos. Nicole Saïd, directrice déléguée du Ballet Preljocaj, n'a eu de cesse de réclamer l'absorption de Danse à Aix par le Centre chorégraphique. L'enjeu n'est pas seulement symbolique, il est aussi financier. Car en dehors même des (maigres) subventions allouées à Danse à Aix, le Ballet Preljocaj espérait pouvoir faire tomber dans son escarcelle la confortable cagnotte culturelle du casino d'Aix-en-Provence (1). Cette manne providentielle atteint, certaines années, les 200.000 euros. Le Ballet Preljocaj a-t-il impérativement besoin d'une telle somme ? On pourrait penser que non : ce centre chorégraphique est l'un des mieux subventionnés, et on peut supposer que les nombreuses tournées de la compagnie (y compris à l'étranger, où elles sont légitimement soutenues par l'Association française artistique) mettent le Ballet Preljocaj à l'abri du besoin. Il semble qu'il n'en soit rien...

Mais, on l'aura compris, l'enjeu n'est pas seulement financier. Il est aussi territorial et esthétique. Lors de l'assemblée plénière de l'Unesco, pour se féliciter de l'accord naissant sur la diversité culturelle, le représentant de la Jamaïque a eu cette heureuse formule : “ les éléphants et les aigles ont pu dialoguer avec les souris ”. A Aix-en-Provence, l'éléphant-Ballet Preljocaj ignore tant de subtilité. Ecraser la souris-Danse à Aix lui semble être la seule manière de garantir son territoire de toute incursion intempestive. Et peu importe que les recherches actuelles sur la biodiversité prouvent que les éléphants ont aussi besoin des souris pour survivre. C'est sans doute là chose trop compliquée à comprendre pour Mme

Joissains. Mais pour être bête, celle-ci n'est pas moins animée des meilleures intentions. " On ne casse rien, on transfère ", déclare benoîtement la dame, en ajoutant : " si les gens de Danse à Aix avaient réussi à s'entendre avec ceux du Ballet Preljocaj, j'aurais peut-être considéré les choses autrement ". Nicole Saïd, largement responsable de cette " mésentente ", présente pour sa part, la bouche en cœur, l'absorption de Danse à Aix par le Centre chorégraphique comme " la seule chance de survie " du festival. Au royaume des faux-culs, une telle hypocrisie mériterait une médaille !

Renaud Donnedieu de Vabres, questionné lors d'une récente conférence de presse sur la politique de la danse, n'a pipé mot. Le ministère de la Culture, qu'il représente aujourd'hui, a pourtant une lourde responsabilité en la matière. Car depuis des années, la Direction régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur a délibérément maintenu Danse à Aix dans un sous-financement lui interdisant tout réel projet de développement. Et Danse à Aix n'est pas isolé. Gageons que, dans un proche avenir, Marseille-Objectif Danse et le festival Dansem, qui sont déjà dans le collimateur, seront eux aussi sacrifiés au nom de la sacro-sainte raison comptable des " économies d'échelle ". C'est qu'au fond, le ministère de la Culture, s'il a couvert sans broncher les déboires artistiques et financiers du Ballet National de Marseille sous la direction de Marie-Claude Pietragalla, n'a jamais véritablement consenti que des passionnés puissent être mus, hors tutelle, par le seul désir de produire et diffuser la danse contemporaine !

Les soit-disant " économies d'échelle " (sur le même principe, Aix-en-Provence pourrait être rachetée par Marseille !) dissimulent des enjeux esthétiques. Le ministère de la Culture veut aujourd'hui des " pôles d'excellence ", et le Ballet Preljocaj en est un. En témoigne le projet, certes légitime, du Dance Apprentice Network aCross Europe, qui réunit le Centre chorégraphique national d'Aix-en-Provence, le Ballet national de Marseille, et la compagnie de William Forsythe. Une vingtaine de " stagiaires ", soigneusement triés sur le volet de leur virtuosité technique, pourront suivre " un programme d'insertion professionnelle " : bref, de la chair à canons (esthétiques) de la danse classico-contemporaine. Alors, les pratiques amateurs, les stages à destination des danseurs-interprètes de la région, que Danse à Aix avait initiés dans son modeste studio, risquent fort de passer à la trappe. C'est clair : Danse à Aix n'est pas un " pôle d'excellence " et n'offrait pas (seulement) à des spectateurs d'excellence des corps d'excellence. Il est entendu qu'il faut aussi savoir arrêter certaines aventures, lorsqu'elles se figent irrémédiablement...Mais voilà, telle est la biodiversité culturelle, dans certains cas : un seul festival vous manque et tout est dépeuplé.

Jean-Marc Adolphe
Rédacteur en chef de Mouvement
www.mouvement.net

(1) – C'est une obligation légale : en France, les casinos doivent reverser une part de leurs bénéfices à des activités culturelles.